



litige avec le garagiste

Par **Dominique02**, le **03/02/2024** à **10:33**

Bonsoir à tous

J'ai un litige avec mon garagiste .

En décembre dernier, je lui amène ma voiture , mon voyant abs s'allume par intermittence .Il réalise un diagnostique et identifie la pièce à changer .Il réalise un devis, que j'accepte et j'avance le prix de la pièce pour qu'il commande au fournisseur .

Il reçoit la pièce , je lui ramène la voiture un matin. Il me rappelle vers 15h et me dit qu'il est désolé, la pièce ne correspond pas à mon véhicule, il s'est trompé dans la commande .

Il me rassure , me dit qu'il va renvoyer la pièce au fournisseur et que je vais être remboursée .Il me demande quand même de payer les frais de retour .

Et là , malgré quelques rapides sms échangés , je n'ai aucun remboursement , ça fait 1 mois que ça dure .

Que puis je faire pour qu'il me rembourse ? lettre recommandée ? autres démarches ? merci de votre aide .

Par **Visiteur**, le **03/02/2024** à **11:14**

BONJOUR

Oui, toujours commencer par une lettre R/AR, nécessaire avant d'aller plus loin.